



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet du règlement numéro 700-2024 modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Projet de règlement qui a pour but que la Municipalité entend exercer un contrôle dans les zones identifiées comme étant des îlots de chaleur afin de protéger les personnes et les biens contre les effets néfastes de la chaleur excessive. Il pourra être permis de construire à condition de se conformer aux normes retenues par les règlements de la Municipalité.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 avril 2024 à 19h30 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, J0K 1A0.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, J0K 1A0.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 13^e jour du mois de mars 2024.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière